

David Biokou : « Le Bénin ne doit pas se passer de Talon »

La Guérite

2.000 F

Carnet noir

P.8

Décès du CA 4 de Porto-Novo,
Abdoul Razacki Radji

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1024 du mercredi 28 août 2024
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Animation de la vie politique dans la 20^{ème} circonscription électorale P.3

Roland Da Hefa, l'efficacité dans la discrétion

- Il reste en phase avec les directives du Br et de son président Abdoulaye Bio Tchane
- Aux côtés de l'incontournable député Mathias Kouwanou alias Akoma, il ratisse large pour une brillante victoire du Br aux prochaines joutes électorales



©BORIS TOGSONON



DISCIPLINE
TRAVAIL
EXCELLENCE

Complexe Scolaire LA PLUME

Autorisation : N°270/MEMP/CAB/DC/ SGM/ DEPEMP/DPP/SP du 26/09/2013

MATERNELLE (1-2) PRIMAIRE (CI - CM2)

Anglais et Informatique à partir du CI

+ 229 61 16 96 69 - 99 15 40 30

cslaplume2013@gmail.com

10 ans
d'existence



Quartier Tchinvé, 2ème rue derrière le centre de santé ; 2ème arrondissement ; Porto-Novo / Ouémé.



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informez plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN

Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU

Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU

Anselme ORICHA (Stg)

Amanda E. DACKY

Graphiste

S - Design



Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



POLITIQUE *Animation de la vie politique dans la 20^{ème} circonscription électorale*

Roland Da Hefa, l'efficacité dans la discrétion

- *Il reste en phase avec les directives du Br et de son président Abdoulaye Bio Tchané*
- *Aux côtés de l'incontournable député Mathias Kouwanou alias Akoma, il ratisse large pour une brillante victoire du Br aux prochaines joutes électorales*

Chamss-Deen BADAROU

Roland Da Hefa, ancien maire d'Adjohoun, est discret mais reste très efficace sur le terrain. Son parcours et ses réalisations en tant que maire plaident en sa faveur. Sa grande connaissance de la région et des différents projets de développement en cours, combinée à son attachement profond à sa ville natale, constituent des atouts indéniables pour la commune d'Adjohoun et la vallée de l'Ouémé en général.



scène politique pourrait redynamiser non seulement son parti mais aussi l'ensemble du personnel politique de la région. Sa vision, son engagement et sa capacité à fédérer autour de projets concrets sont autant d'éléments qui manquent cruellement à l'actuel paysage politique dans la région. La vallée de l'Ouémé, forte de son potentiel de développement et de ses défis, a besoin de leaders éclairés et engagés comme lui pour conduire les populations vers un avenir meilleur. Son expérience, son dynamisme et sa proximité avec les habitants font de lui un acteur incontournable pour le développement de la vallée de l'Ouémé. Il est donc impérieux que ce jeune leader revienne sur le devant de la scène pour se mettre à nouveau au service de sa région et de ses concitoyens.

Une fidélité remarquable au Br

Le jeune acteur politique se fait aussi remarquer par sa fidélité au Bloc Républicain (Br). Le président Abdoulaye Bio Tchané peut donc toujours compter sur lui pour relever les défis du futur. D'ailleurs, au sein du parti, il fait l'unanimité au point de former, dans la 20^{ème} circonscription électorale, un beau duo avec le député Mathias Kouwanou alias Akoma.

Un héritage de proximité et d'engagement

A la tête de la mairie d'Adjohoun, Roland Da Hefa s'est distingué par sa capacité à rassembler et à répondre aux besoins de ses concitoyens. Il y a entre autres ses nombreux soutiens discrets aux initiatives de la jeu-

nesse comme les cours de vacances dans la commune d'Adjohoun, le tournoi de football dénommé Antenne Zoungbomè dans la commune d'Akpro-Misséréte, les appuis aux groupements de femmes, les fêtes identitaires des communes de la circonscription, etc. Son engagement pour le développement local témoigne donc de son désir de renforcer les liens communautaires.

Le retour nécessaire d'un jeune leader éclairé en politique

À une époque où la jeunesse aspire à jouer un rôle plus important dans la gestion des affaires publiques, Roland Da Hefa incarne un modèle de leadership à suivre. Son accession à la mairie à un âge relativement jeune prouve que les

jeunes ont le potentiel et la compétence pour gérer efficacement les responsabilités publiques. À l'approche de 2026, où beaucoup appellent à une prise de pouvoir de la nouvelle génération, le retour au premier plan de Da Hefa pourrait insuffler une nou-

velle dynamique à la classe politique dans la vallée de l'Ouémé.

Un retour espéré pour le bien de la circonscription électorale

Le retour de Roland Da Hefa sur le devant de la





Tout sur la trisomie 21

La trisomie 21, aussi connue sous le nom de syndrome de Down, est une anomalie chromosomique caractérisée par la présence d'un chromosome 21 supplémentaire. Cette condition, qui touche environ 1 naissance sur 700 dans le monde, est la cause la plus fréquente de retard mental d'origine génétique. Découverte par le docteur John Langdon Down en 1866, elle reste l'une des pathologies les plus étudiées dans le domaine de la génétique.

Les symptômes de la Trisomie 21

Les personnes atteintes de trisomie 21 présentent souvent des caractéristiques physiques distinctes, comme une petite taille, un visage rond avec un profil aplati, des yeux en amande et une langue légèrement proéminente. Sur le plan cognitif,



elles peuvent rencontrer des difficultés d'apprentissage variées, allant de légères à modérées. D'autres symptômes incluent un tonus musculaire réduit, des problèmes cardiaques congénitaux, et un risque accru de

troubles de la thyroïde et de problèmes gastro-intestinaux. Cependant, chaque individu est unique et les symptômes peuvent varier largement d'une personne à une autre.

Les causes de la Trisomie 21

La trisomie 21 est causée par une erreur de division cellulaire appelée non-disjonction, qui survient lors de la formation des cellules reproductrices. Cette erreur aboutit à un embryon avec trois copies du chromosome 21 au lieu des deux habituelles. Bien que cette anomalie chromosomique puisse survenir chez n'importe quel couple, le risque augmente avec l'âge maternel, notamment après 35 ans. Néanmoins, il est important de noter que 80 % des enfants atteints de trisomie 21 naissent de mères de moins de 35 ans, ce qui montre que la condition peut toucher toutes les femmes en âge de procréer.

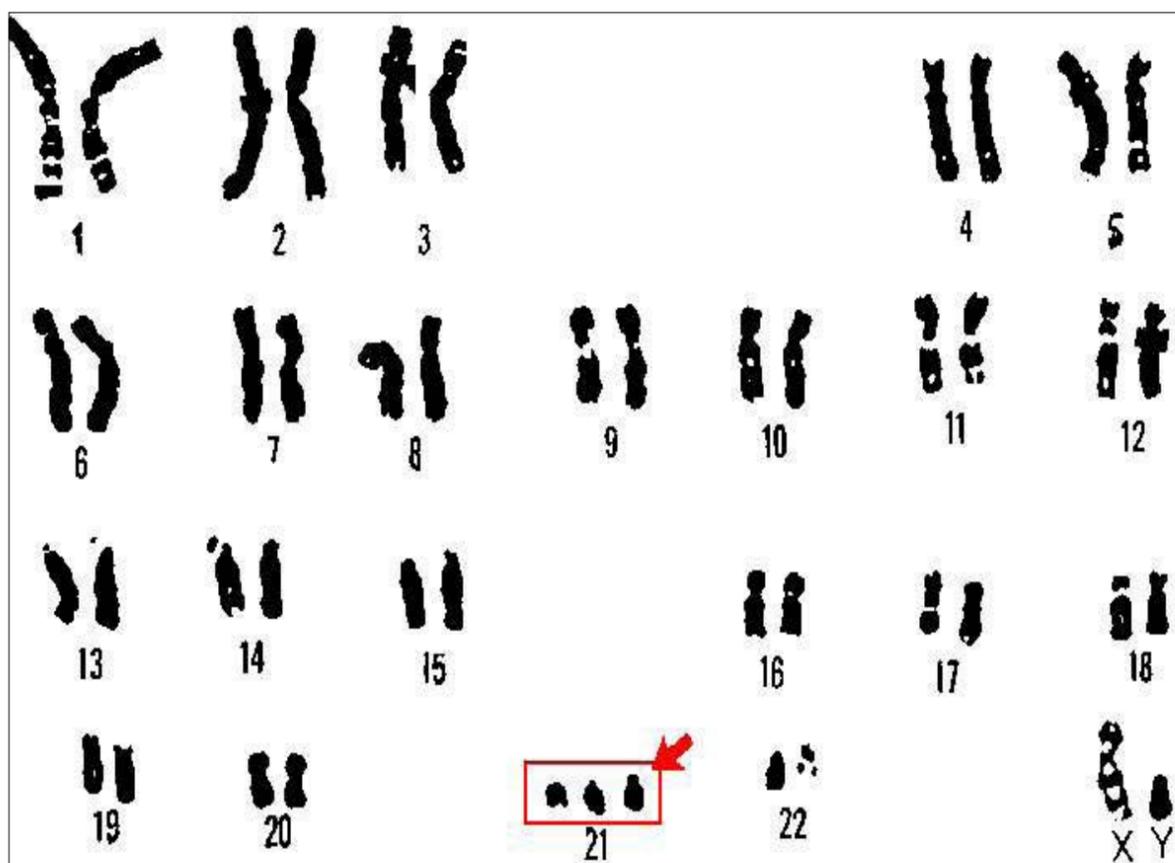
Traitements et gestion de la Trisomie 21

Il n'existe pas de traitement

curatif pour la trisomie 21, mais une prise en charge précoce et un accompagnement adapté peuvent considérablement améliorer la qualité de vie des personnes concernées. Les interventions incluent des soins médicaux réguliers pour surveiller et traiter les complications associées, des thérapies physiques, et des programmes éducatifs spécialisés pour stimuler le développement cognitif et social. L'intégration scolaire, professionnelle, et sociale joue un rôle clé dans le bien-être des personnes atteintes, leur permettant d'atteindre un niveau d'autonomie variable en fonction de chaque individu.

Aliments à éviter en cas de Trisomie 21

Il n'existe pas de régime spécifique pour la trisomie 21, mais une alimentation saine et équilibrée est cruciale pour prévenir les complications associées à cette condition, comme l'obésité et les problèmes gastro-intestinaux. Il est recommandé de limiter les aliments riches en sucres raffinés, en gras saturés, et en sel, qui peuvent aggraver les risques de maladies cardiovasculaires ou de diabète, souvent plus fréquentes chez les personnes trisomiques. Par ailleurs, certains individus peuvent avoir une intolérance au gluten, et dans ces cas, il est nécessaire de suivre un régime sans gluten. Une alimentation riche en fruits, légumes, protéines maigres et céréales complètes est préconisée pour soutenir une bonne santé générale.





Olushegun Adjadi Bakari prépare le terrain pour le Bénin



Anselme ORICHA

Le ministre béninois des Affaires étrangères, Olushegun Adjadi Bakari, a participé les 24 et 25 août 2024 à la réunion ministérielle préparatoire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9). Placée sous le thème «Co-crée des solutions innovantes avec l'Afrique», cette rencontre d'importance majeure a réuni des représentants de plusieurs pays africains. À cette occasion, le chef de la diplomatie béninoise a échangé avec ses homologues pour préparer la Conférence internationale de Tokyo prévue en 2025.

En prenant part à cette réunion cruciale, le ministre Olushegun Adjadi Bakari s'est vu confier la mission de préparer activement la participation du Bénin à ce rendez-vous international incontournable au Japon. Ce fut également une excellente opportunité pour lui de mettre en lumière les récentes réformes mises en œuvre par le gouvernement du président Patrice Talon, et de souligner les atouts économiques du Bénin afin d'attirer davantage d'investisseurs japonais. Au cours des discussions, le ministre Bakari a mis en avant les avancées significatives du Bénin dans divers domaines grâce au

leadership éclairé du président Talon, notamment dans les secteurs des infrastructures, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'industrie pharmaceutique, du textile et de la production d'énergie verte. Il a également exprimé la volonté du Bénin d'accueillir des investissements japonais dans ces secteurs clés, à travers la construction d'usines et la réalisation de projets industriels.

Le ministre des Affaires étrangères a également saisi l'occasion pour rencontrer plusieurs figures influentes du monde des affaires et de la politique japonaise, telles que l'honorable Ichiro Aisawa, président de la Ligue d'amitié parlementaire Japon - Union africaine, M. Kuroda Atsuo, président de NEXI (Nippon Export and Investment Insurance), M. Hayashi Nobumitsu, gouverneur de la Banque japonaise pour la coopération internationale, et M. Nakajo. Ces échanges ont permis d'aborder des sujets d'intérêt commun et de renforcer les liens d'amitié entre le Bénin et le Japon en vue de la TICAD 9.

Pendant deux jours, Olushegun Adjadi Bakari et ses homologues ont discuté des opportunités de collaboration et des moyens de co-crée des solutions innovantes pour le développe-



ment durable en Afrique. Les discussions ont également porté sur des piliers cruciaux de la TICAD, en particulier la société, la paix, la stabilité, ainsi que l'économie.

La participation du ministre béninois des Affaires étrangères à la réunion ministérielle préparatoire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique démontre une fois de plus

les efforts des autorités pour positionner le Bénin comme un partenaire fiable et stratégique pour les investisseurs japonais, et ainsi maximiser les retombées de la TICAD 9 en 2025.



SOCIÉTÉ 2^e édition de la coupe de l'Union à Porto-Novo

Vitali Boton relève le défi

- *Louis G. Vlavanou honore l'initiateur par sa présence*
- *Les félicitations de Charlemagne Yankoty au comité d'organisation*
- *Abc de Tokpota décroche le trophée*
- *Le fan club Bmbv promet une 3^e édition avec plein de surprises*

La 2^e édition du tournoi de football baptisé «Coupe de l'Union» a connu son épilogue ce dimanche 25 août 2024 à Porto-Novo. Il a fallu attendre la période fatidique des tirs aux buts pour connaître le vainqueur du trophée. Il s'agit notamment de l'équipe ABC de Tokpota qui croisait les crampons contre son homologue Djigbé FC. Le score au terme du temps réglementaire était de zéro but partout.

L'éclat de cette finale a été rehaussé par la présence du Président de l'Assemblée nationale du, Louis Gbèhounou Vlavanou. Il avait à ses côtés le Maire Charlemagne Yankoty et le



Directeur départemental des sports de l'Ouémé et plusieurs autres autorités.

Dans son intervention au cours de la cérémonie de remise des trophées et des autres récompenses, le

promoteur de Tournoi, Vitali Boton a remercié tous ceux qui ont contribué à son succès. Rendez-vous

est pris pour l'année prochaine.

El-Hadj Affissou Anonrin (Coll)



SPORTS

ALBUM PHOTOS



POLITIQUE Élections générales de 2026

David Biokou : « Le Bénin ne doit pas se passer de Patrice Talon »

Latifath KOWENOU

« Nous sommes au Bénin et il faut que nous ayons le courage de le dire. En 2016, nous avons eu la chance de choisir la bonne personne. » C'est ce qu'a affirmé David Camille BIOKOU, député de la huitième législature, lors de son intervention sur l'émission «LE GRAND POLITIQUE» diffusée sur la chaîne en ligne MCI Afrique. Selon l'homme politique, le Bénin a réalisé des avancées remarquables dans tous les secteurs de développement, un progrès rendu possible grâce à la fermeture des failles qui existaient auparavant dans le pays.

« En 8 ans, notre pays est passé de 0 à 12-15. Prenons l'exemple de la sécurité. Les Béninois ne se rendent pas compte de ce que ce gouvernement, ce régime, a apporté

au niveau de la sécurité au Bénin. À un moment donné, notre pays était plongé dans une insécurité totale. Nous nous réveillions chaque jour avec des braquages en plein jour, où l'on se faisait menacer pour choisir entre «manche courte» ou «manche longue». Aujourd'hui, c'est une avancée majeure en matière de sécurité, et cela est à mettre à l'actif de ce gouvernement », a relevé l'ancien député.

Il a également évoqué les réformes dans les secteurs de l'éducation, de la santé, et du social, qui ont connu une amélioration notable depuis l'arrivée du président Patrice TALON au pouvoir. En raison de ces réalisations, l'acteur politique estime que le peuple béninois devrait permettre au chef de l'État de continuer au-delà de 2026. « Si nous étions objec-



tifs, si nous reconnaissons ce qu'il fait pour nous, nous ne le laisserions pas partir en 2026. Son départ serait un gâchis, une perte pour nous », a souligné David Camille BIOKOU. Face aux plaintes liées à certaines difficultés,

il invite le peuple béninois à faire preuve de patience pour attendre les résultats au fil des années. « Dans tous les pays, les réformes sont toujours difficiles et souvent controversées. Nous avons des habitudes qui n'étaient

pas favorables au développement du Bénin. Nous devons saluer cet homme pour ce qu'il fait pour le peuple », a-t-il conclu, saluant ainsi l'engagement du chef du gouvernement pour le développement du Bénin.

POLITIQUE Carnet noir

Décès du CA 4 de Porto-Novo, Abdoul Razacki Radji

La rédaction

La ville de Porto-Novo est plongée dans une profonde tristesse suite au décès d'Abdoul Razacki Radji dit Sotiè, ancien chef du quatrième arrondissement. Décédé ce mardi 27 août 2024 au Centre National Hospitalier Universitaire de Cotonou, après une évacuation d'urgence, Sotiè était une figure politique influente et respectée au sein de sa

communauté. Des centaines de personnes se sont rassemblées à son domicile pour lui rendre un dernier hommage. Cet homme, d'une grande générosité, était connu pour ses actions caritatives et son engagement religieux. En présence du maire de Porto-Novo, Charlemagne Yankoty, ainsi que de nombreux proches et collègues, la dépouille a été transportée depuis Cotonou pour être inhumée au cimetière mu-

sulman de Atakè, après une prière dirigée par un collège d'imams à son domicile.

Abdoul Razacki Radji laisse derrière lui une ville marquée par son dévouement inébranlable au service du développement local et du bien-être de sa population à la base. Son départ laisse un vide immense dans le cœur de ceux qui ont eu le privilège de le connaître.



INTER Probable révision de la constitution au Sénégal

Diomaye Faye veut supprimer deux institutions

(Le président Diomaye Faye entend supprimer deux institutions)

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a introduit un projet de révision de la Constitution à l'Assemblée nationale, marquant ainsi un moment décisif de son mandat. Cette initiative a été officialisée dans un communiqué daté du lundi 26 août 2024, signé par le ministre conseiller et porte-parole du gouvernement.

Anselme ORICHA

Selon ce communiqué, le successeur de Macky Sall a transmis au président de l'Assemblée nationale un décret portant convocation de l'Assemblée en session extraordinaire, conformément à l'article 63 de la Constitution. Cette session exceptionnelle du parlement est prévue pour le jeudi 29 août 2024 et sera entièrement consacrée à « l'examen du projet de loi de modification de la Constitution ».

La révision proposée par le président Faye cible deux institutions majeures du paysage institutionnel sé-



négalais : le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) et le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). La modification suggère la

suppression pure et simple de ces deux organes, une décision qui pourrait profondément restructurer le fonctionnement institutionnel du pays.

Cependant, un obstacle de taille se dresse devant cette révision constitutionnelle : Bassirou Diomaye Faye ne dispose pas de la majorité au Parlement. Cette situation soulève des questions quant à la capacité du président à faire passer cette révision. Les prochains jours seront décisifs pour l'avenir politique de Bassirou Diomaye Faye et pour la direction que prendra le Sénégal sous son leadership.

INTER RDC

Fin de l'instruction dans l'affaire dite du «coup d'État du 19 mai»

Ce vendredi 16 août marquait la fin de l'instruction de l'affaire dite de tentative de « coup d'État du 19 mai ». Le major Freddy Ehume, président du tribunal militaire de Kinshasa-Gombé a décrété la fin des interrogatoires après avoir entendu tous les prévenus. 51 personnes sont actuelle-



ment poursuivies pour avoir participé à l'attaque de la maison de Vital Kamerhe et du palais de la Nation qui abrite des bureaux du président Félix Tshisekedi.

Rfi

Une plateforme pour le choix des filières universitaires désormais accessible aux bacheliers

Faosiya SEFOU

Après Mon Bac est le nom de la plateforme mise à disposition des nouveaux bacheliers par le gouvernement béninois pour les aider à choisir leurs filières universitaires. Cette initiative, lancée ce mardi 27 août 2024, vise à permettre aux lauréats du

Bac 2024 souhaitant poursuivre leurs études de faire un choix éclairé.

Après avoir consulté le guide d'orientation, les nouveaux bacheliers seront mieux préparés pour la suite de leur parcours universitaire. Ceux qui désirent poursuivre leurs études peuvent se rendre

sur le site internet www.apresmonbac.bj pour opérer leur choix.

Il est important de noter que, après classement et sélection par la Commission Nationale, les demandes de transfert d'une université à une autre sont irrecevables. Tout changement de filière entraîne la perte de l'al-

location universitaire. Le ministère recommande fortement de choisir au moins une formation dans une Faculté Classique parmi les trois choix proposés sur la plateforme.

En effet, en plus du diplôme du baccalauréat, l'accès aux établissements de formation des univer-

sités publiques du Bénin, avec la possibilité d'obtenir une allocation universitaire, est soumis à une sélection rigoureuse. Celle-ci tient compte des filières choisies, des performances à l'examen du baccalauréat, de la capacité d'accueil des établissements et du nombre de places disponibles.

ACTUALITE

Police Républicaine

26 membres d'un ghetto appréhendés dans à Abomey-Calavi

Faosiya SEFOU

La Police Républicaine du Bénin vient de réaliser une nouvelle prouesse. En effet, le 24 août dernier, les forces de l'ordre ont mis aux arrêts 26 individus appartenant à un même ghetto dans la commune d'Abomey-Calavi. Grâce au dynamisme des forces de sécurité, ils ont été appréhendés près du carrefour Saint-Daniel, non loin du CEG Godomey, et leur ghetto a été démantelé. Cette intervention, réussie par les éléments de la Police Républicaine, permet aux populations de pousser un ouf de soulagement en matière de sécurité.

Cette opération a été menée suite à des dénonciations concernant des actes d'insécurité et la présence d'un ghetto à ciel ouvert le long de la RN1E1, près du carrefour



Saint-Daniel, à proximité du CEG Godomey. L'opération a été réalisée avec succès grâce à la collaboration des agents des commissariats des arrondissements de Godomey, d'Abomey-Calavi, de Togba, de Hèvué et de Ouèdo. Une quantité significative de produits stupé-

fiant a été saisie, ainsi que des téléphones portables et des motos, témoignant de l'ampleur des activités illégales menées sur place.

Informée, l'autorité judiciaire a ordonné le recours à l'Office Central de Répression du Trafic Illicite

des Drogues et Précurseurs (OCERTID) pour procéder à l'analyse des substances saisies ainsi qu'à des tests d'urine sur les suspects interpellés. Pour l'heure, les 26 individus arrêtés sont placés en garde à vue en attendant leur présentation devant le procureur de la

République où ils devront répondre de leurs actes. Il convient de souligner que cette opération réussie des forces de la Police Républicaine constitue un coup de pouce important dans la lutte contre la prolifération des ghettos dans la commune d'Abomey-Calavi.

Les Meilleurs clubs de la saison sous les projecteurs



Amanda E. DACKEY

Le terrain synthétique du campus universitaire d'Abomey-Calavi a accueilli, du 24 au 25 août 2024, le Championnat national de Maracana, saison 2024. Les clubs Abam, MCA et As Sacr ont été couronnés champions dans leurs catégories respectives, marquant ainsi une première édition sous la présidence de Nassirou Saka, qui restera gravée dans les mémoires.

Des milliers de personnes ont assisté à cet événement qui a réuni une quarantaine de clubs répartis en catégories juniors, seniors et supers seniors. Le public s'est régalé tout au long des quarante-huit heures du tournoi.

Dans la catégorie junior, Abam s'est imposé comme champion, tandis que MCA a dominé la catégorie senior. As Sacr a créé la surprise en

remportant le titre chez les supers seniors.

La Convivialité, la Fraternité et l'Amitié (CFA) ont été les maîtres-mots de ce championnat, couronné de succès. L'organisation exemplaire, menée par le Comité exécutif de la Fédération Béninoise de Maracana (FEBEMA) sous la direction de son président Nassirou Saka, a été saluée par Fernando Hessou, secrétaire général du Comité National Olym-

pique et Sportif du Bénin (CNOS-Ben).

Après quatre ans d'hibernation, le Maracana renoue avec la compétition. Pour le nouveau président de la FEBEMA, « c'est un nouveau départ. Nous avons tous constaté que le Maracana manquait aux acteurs. Nous avons vécu des moments inoubliables. Que vive le Maracana. » Nassirou Saka a également félicité tous les participants pour l'am-

bianche conviviale qui a marqué l'événement.

Les regards sont désormais tournés vers la prochaine échéance : le Mondial de Maracana, où le Bénin participera du 25 septembre au 7 octobre 2024 en Côte d'Ivoire. À l'issue de cette compétition, des sélections seront effectuées pour former des équipes compétitives qui représenteront dignement le Bénin.

Complexe Scolaire LA PLUME

Autorisation : N°270/MEMP/CAB/DC/SGM/DEPEMP/DPP/SP du 26/09/2013

MATERNELLE (1-2) PRIMAIRE (CI - CM2)

Anglais et Informatique à partir du CI

+229 61 16 96 69 - 99 15 40 30 cslaplume2013@gmail.com

Quartier Tchinvé, 2ème rue derrière le centre de santé ; 2ème arrondissement ; Porto-Novo / Ouémé.



INSTITUT POLYTECHNIQUE PAUL HAZOUME

N° 0194 / MESRS / DGES / DOSES / SEPES / SA

**INSCRIVEZ-VOUS
RENTREE 2024-2025**

"Avec nous un avenir assuré"

**VOS
LICENCES
EN TOUTE SERENITE
DIPLÔMES D'ETAT**

OFFRE DE FORMATIONS

Quatre (4) Unités de Formation et de Recherches (UFR) sont ouvertes ;

- ✓ UFR Sciences de Gestion
- ✓ UFR Génie Électrique
- ✓ UFR Génie Biomédical
- ✓ UFR Génie Informatique

 +229 95 06 46 34

 +229 91 19 19 53



contact_ipph@gmail.com

01 BP 310 Porto-Novo

www.infos.ipphbenin.bj

